

Relevé de conclusions

Comité de pilotage du Projet Educatif Territorial

réunion du 6 novembre 2014

NOM	FONCTION
Mme GUINOT	<i>Enseignante école maternelle</i>
Mme DUROCH	<i>ATSEM</i>
Mme GEYNET	<i>Directrice école élémentaire</i>
Mme CATHERIN	<i>ATSEM</i>
Mme RUFETE	<i>DDEN</i>
Mme RAPIN	<i>APEL</i>
Mme GARCIA CERRILLOS	<i>OGEC</i>
Mme DUMONT	<i>Enseignante élémentaire Petit Prince</i>
Mme DOY	<i>Association Crister'Art</i>
Mme SPERY	<i>Coordinatrice enfance LPM</i>
M. CAVELAN	<i>Directeur LPM site de Mornant</i>
Mme POPELIN	<i>Responsable de la Ludothèque</i>
Mme MILLION	<i>Conseillère déléguée famille et citoyenneté</i>
Mme LOBRE	<i>Enseignante élémentaire Petit Prince</i>
Mme BOITOUT	<i>Amis des arts</i>
M. BAGHDADI	<i>Parents d'élèves FCPE</i>
Mme FUCHY	<i>Parents d'élèves FCPE</i>
Mme GIBAUDAN	<i>Parents d'élèves FCPE</i>
Mme LAUDIER	<i>Parents d'élèves « dessine-moi mon école »</i>
Mme PETERSCHMITT	<i>Parents d'élèves « dessine-moi mon école »</i>
Mme RODRIGUES	<i>Parents d'élèves « dessine-moi mon école »</i>
Mme MARTIN	<i>Parents d'élèves « dessine-moi mon école »</i>
M. MONTOYA	<i>Responsable périscolaire puits de la forge</i>
Mme DUMONT	<i>Responsable périscolaire maternelle</i>
M. COUZON	<i>Responsable périscolaire élémentaire</i>
M. LUYAT	<i>IEN</i>
Mme MERLE	<i>Adjointe au maire déléguée aux affaires scolaires, au périscolaire et à la citoyenneté</i>
Mme PILI	<i>Direction Départementale Cohésion Sociale</i>
M. MONTET	<i>Directeur pôle vivre ensemble</i>
M. GOUGNE	<i>Responsable service municipale des affaires scolaires</i>

Excusés : M. PFEFFER (Maire de Mornant), Mme CABAUD (Directrice école du puits de la forge), Mme THOMAS (CAF de Lyon), M. HENRY (COPAMO).

Véronique MERLE remercie l'ensemble des participants pour leur présence et précise que la commune s'était engagée, compte tenu des enjeux importants concernant la mise en place de la réforme, à réaliser rapidement un premier bilan.

1. Rappel de l'organisation mise en place et présentation des ateliers de découvertes du périscolaire

Cf. annexes 1 et 2 en PJ

2. Présentation du nouveau fonctionnement périscolaire et extrascolaire

Site maternel public

Cf. annexe 3 en PJ

Les nouveaux horaires n'ont pas ou peu impacté le rythme des petits grâce à l'ouverture de l'école à 13h20.

Mme FUCHY expose que le faible nombre d'enfants présents au REMM le mercredi midi est lié au cout du service facturé aux familles.

L'équipe éducative (enseignants, ASTEM et périscolaire) a identifié un « double temps calme »; en effet, le périscolaire de 13h30 à 13h50 propose un temps calme ainsi que les enseignants à partir de 14. Il serait possible de proposer des activités plus dynamiques pour certains et le temps calme serait proposé à tous sur le temps scolaire à partir de 14h.

Site élémentaire public

Cf. annexe 4 en PJ

Mme GEYNET souligne le fonctionnement très rassurant du périscolaire dans la gestion des groupes d'enfants.

Mme PETERSCHMITT précise que les parents sont satisfaits de l'accueil périscolaire tant au niveau de l'élémentaire que de la maternelle : sécurité des enfants, qualité de l'encadrement, activités proposées...

Concernant l'accueil des enfants de la CLIS, Julien COUZON précise que les enfants sont intégrés avec les CE2 en début d'année et qu'au fil du temps ils sont progressivement intégrés aux autres niveaux et dans les différentes activités en fonction des situations individuelles.

Mme LOBRE et Mme DUMONT regrettent que le temps d'accueil 13h15/13h45 soit si long pour les enfants et particulièrement pour les enfants du cycle 2. De plus, et après consultation, les enfants ont fait ce retour à leurs enseignants.

M. LUYAT précise plusieurs points :

- sur la question des ateliers et de l'engagement des enfants sur la totalité du cycle (6/7 semaines) : la socialisation s'apprend aussi par la contrainte. Par conséquent, il souligne l'importance du choix de l'enfant et donc de son engagement à terminer le cycle.
- construire la cohérence des temps de l'enfant ne se décrète pas ; elle se construit avec le temps et la concertation. Par conséquent, il faudra se laisser du temps.

Pour les intervenants d'ateliers de découvertes,

- Mme DOY fait état du bon déroulement des ateliers (attention des enfants, locaux, lien avec l'équipe périscolaire...) et se félicite que les enfants puissent découvrir de nouvelles pratiques.
- Mme POPELIN partage ce constat. Cependant, elle regrette que les ateliers ludothèque ne concernent que certaines classes (enfants qui mangent au second service). M. GOUGNE précise qu'il serait possible d'inverser les horaires (12h40/13h40). Une rencontre sera programmée prochainement à cet effet.
- Mme BOITOUT témoigne du manque de temps compte tenu de l'activité proposée. En effet, un atelier arts plastiques nécessite d'installer le matériel et un temps de rangement plus long. Elle précise qu'elle va revoir le contenu de ses ateliers. De plus, elle constate une certaine fatigue des enfants en fin de journée.

Site primaire privé

Cf. annexe 5 en PJ

Mme GARCIA CERILLOS précise :

- Que l'accueil se passe bien et en particulier pour les maternels qui n'ont plus de trajet à effectuer le soir vers les écoles publiques ;
- Qu'un nouveau local a été mis à la disposition du périscolaire ;

M. GOUGNE fait état de difficultés concernant les taux de qualification BAFA de ce site périscolaire. Un courrier d'information a été adressé à la DDCS début octobre sur ce point.

Mme SPERY rappelle que le centre de ressources de LPM est à la disposition des communes sur ces questions d'encadrement et que des solutions sont possibles à court terme.

Accueil extrascolaire LPM

Cf. annexe 6 en PJ

LPM regrette les nombreux et longs trajets en bus occasionnés par la nouvelle organisation pour les enfants de l'école privée). De plus, les locaux actuels de la maternel ne sont pas adaptés aux plus grands (ex. toilettes).

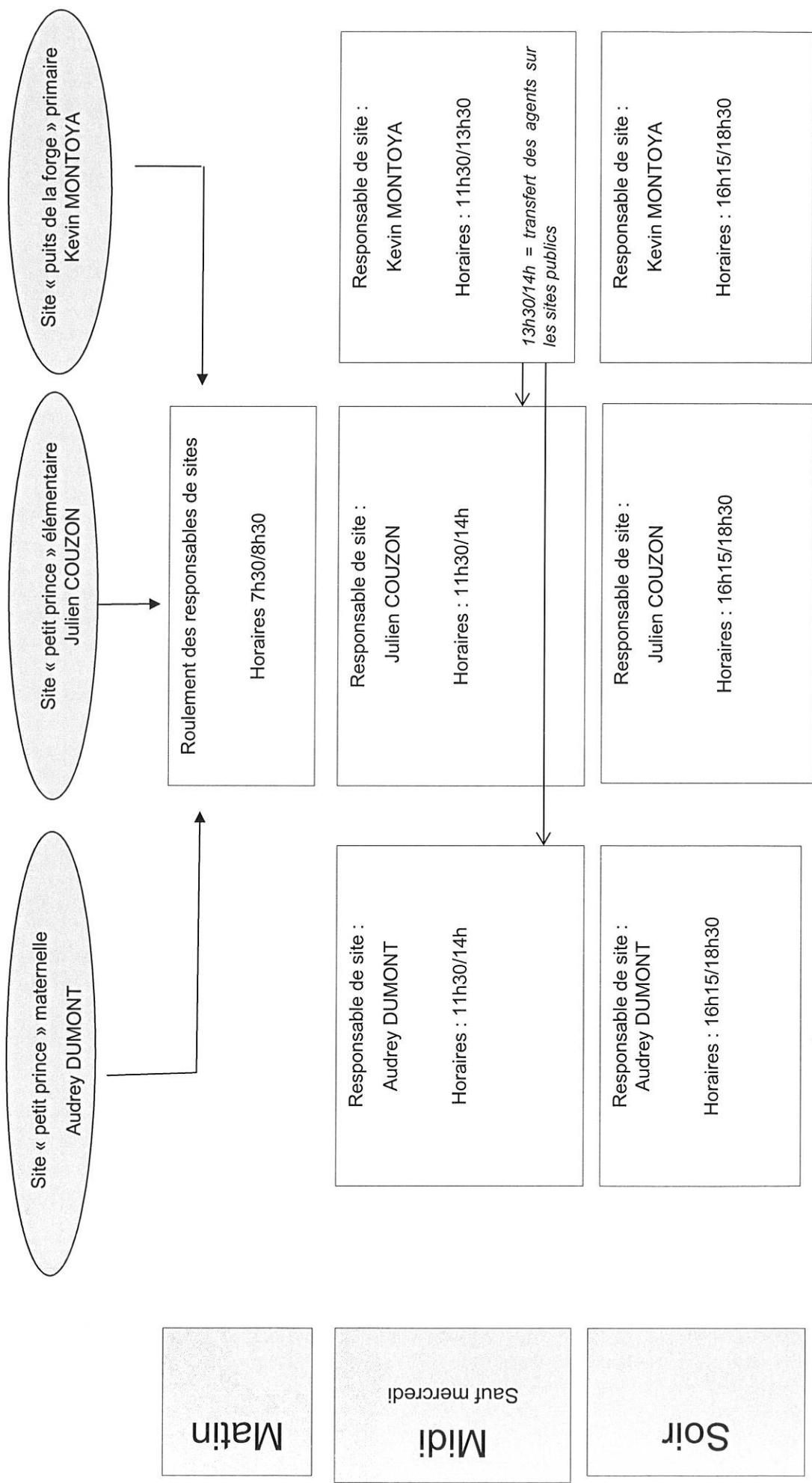
3. Identification par les membres du comité de pilotage des points à améliorer et recherche de propositions opérationnelles

Identification par le comité de pilotage des points à améliorer	Comment les améliorer ?	Echéances
<p>Les locaux</p> <p>Compte tenu des différents retours des utilisateurs, le partage permanent des locaux n'est satisfaisant au final pour personne : petits au regard des effectifs enfants, mal adaptés...</p> <p>Ce problème est d'autant plus prégnant sur le créneau 13h20/13h45.</p>	<p>Mme MERLE précise que cette préoccupation partagée par tous a été largement constatée et entendue par la commune. Le projet de réhabilitation de la caserne devra apporter des solutions concrètes.</p>	<p>Plusieurs visites des locaux actuels et réunions avec les utilisateurs potentiels depuis septembre 2014.</p> <p>Le 1^{er} semestre 2015 sera consacré à la consultation des futurs utilisateurs avec le maître d'œuvre qui sera désigné.</p> <p>Ouverture prévue pour septembre 2016.</p>
<p>Cohérence des temps de l'enfant et rythmes</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les intervenants ont souligné la fatigue des enfants. - Au-delà des maternels, certains enfants du cycle 2 auraient besoin d'un temps calme avant la reprise de la classe. - Malgré les efforts faits, les parents regrettent l'empilement des temps et des intervenants : temps scolaire, APC, temps périscolaire, temps extrascolaire. - Sport le matin (piscine et ETAPS) - Information des parents sur le contenu des ateliers de découvertes 	<p>Des locaux plus adaptés (caserne) pourraient permettre de diminuer cette fatigue. Dans cette attente, la BCD de l'élémentaire pourrait servir de temps calme pour certains enfants (en respectant scrupuleusement les règles d'utilisation du lieu).</p> <p>Compte tenu de la saturation des équipements sportifs, il est malheureusement très difficile d'harmoniser le rythme des enfants avec la disponibilité des équipements et des intervenants.</p> <p>Cependant, la commune rappelle que les enseignants peuvent encadrer eux même les cours de sports les après-midi.</p> <p>En plus du courrier d'information diffusé à toutes les familles, la commune étudie la possibilité de développer un outil Internet afin de rendre visible le contenu des ateliers (présentation de l'atelier, présentation intervenant, vidéos ou photos de l'atelier...) et du Temps Libre Animé.</p>	<p>Une attention particulière devra être portée sur les futurs plannings 2015-2016.</p> <p>mars 2015</p>

<p>- L'atelier ludothèque est proposé sur un seul créneau à l'élémentaire = pas de possibilité pour certains enfants d'y participer.</p>	<p>Un temps de bilan et de perspectives sera programmé entre la commune et la ludothèque afin de résoudre ce point.</p>	<p>réunion avant les vacances de Noël pour modification du créneau en janvier 2015.</p>
<p>Horaires scolaires</p> <p>Les enseignants de l'école élémentaire du Petit Prince rappellent leur souhait de voir rallonger les matinées scolaires jusqu'à 12h00 ou proposent de reprendre la classe plus tôt en début d'après-midi (et finir plus tôt les après-midi). De plus, concernant le mercredi matin, des propositions de modifications d'horaires ont été énoncées par les enfants : 9h/12h.</p> <p>L'école maternelle précise que compte tenu du temps de sieste, les après-midi scolaires finissent aujourd'hui déjà un peu tôt.</p>	<p>La commune précise qu'elle n'est pas fermée à un avenant au PEDT si la situation l'exigeait.</p> <p>Cependant, elle rappelle que la problématique des horaires est bien différente entre la maternelle et l'élémentaire. En effet, lors du conseil d'école exceptionnel du 20/05/2014, l'équipe de la maternelle n'était pas particulièrement favorable au rallongement des matinées et au raccourcissement des après-midi.</p> <p>Un système de questionnaires (enseignants, parents et enfants) pourrait être mis en place.</p>	<p>Prochain comité de pilotage du PEDT 2nd trimestre 2014-2015.</p>

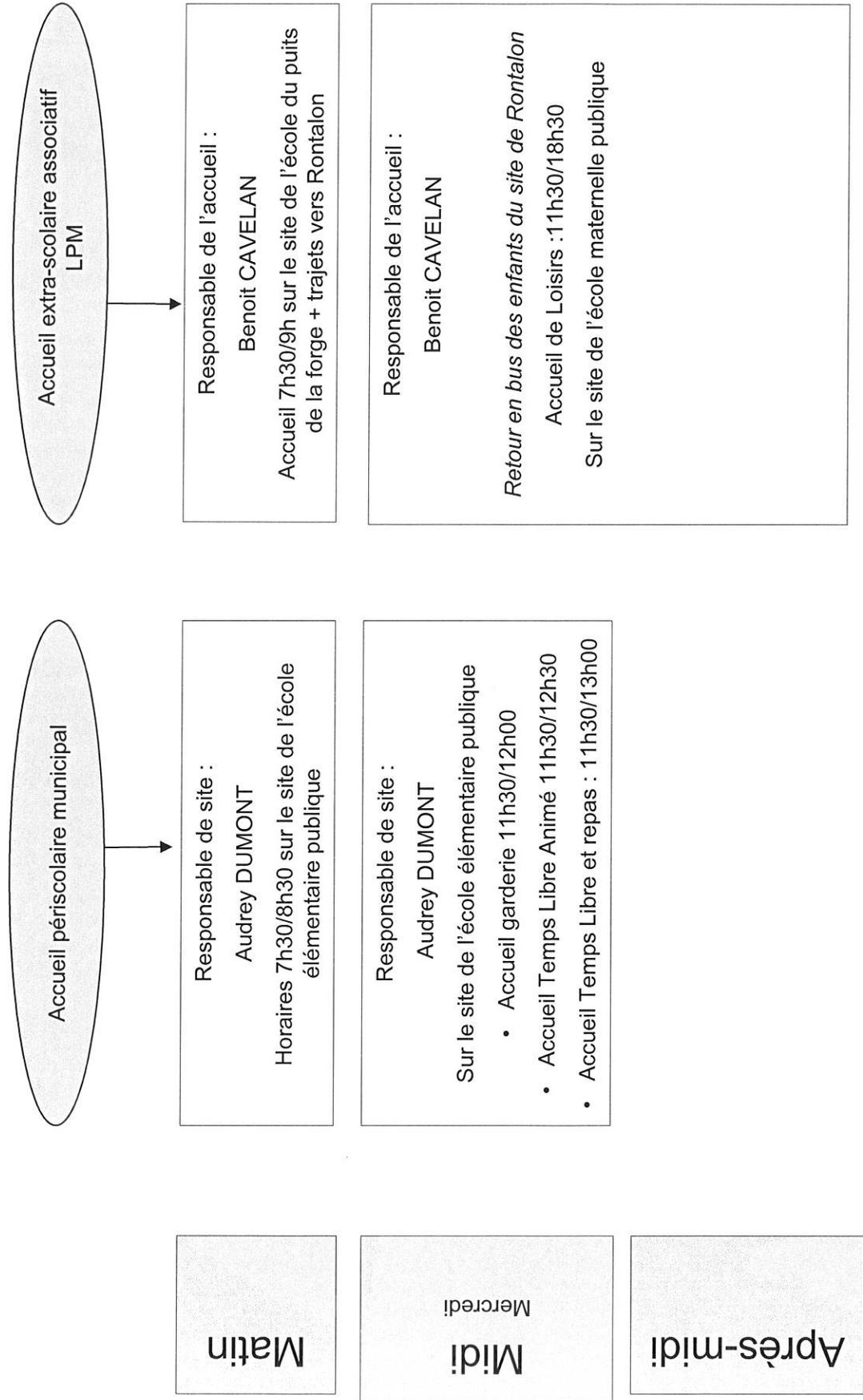
Organisation de l'accueil périscolaire municipal

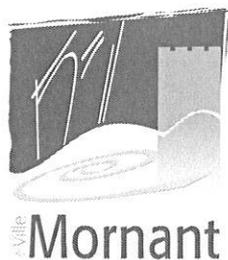
journée complète



Organisation de l'accueil périscolaire et extrascolaire

mercredi





Fiche action :

« Les ateliers de découvertes du périscolaire »

Le contexte :

Les années précédentes, les enfants étaient principalement accueillis en « Temps Libre Animé ». Ce temps, basé sur les envies et besoins des enfants, est encadré par les agents d'animation du service périscolaire municipal : projets d'enfants, bricolage, jeux de cour, discussions, jeux spontanés, ...

Dans le cadre du nouveau projet éducatif, la commune de Mornant a souhaité profiter de l'allongement des temps périscolaires pour développer, la découverte de nouvelles pratiques culturelles et sportives.

Pour ce faire, en plus du Temps Libre Animé, des « ateliers de découvertes », encadrés par des associations mornantaises et certains services municipaux, ont été mis en place sur les temps d'accueils (pause méridienne et soir).

Les objectifs :

Le Projet Educatif Territorial vise plusieurs objectifs et notamment celui de « *Développer la découverte de nouvelles pratiques culturelles et sportives* » en :

- renforçant la découverte de pratique culturelle
 - intervention des agents de la bibliothèque sur le temps périscolaire pour animer des ateliers ou des temps d'échange basés sur le « livre ».
 - créer des ateliers axés sur des pratiques culturelles (patrimoine, chant / musique, arts plastiques) animés par des associations ou des animateurs.
 - faire écho aux actions culturelles portées par les enseignants.

- développant les pratiques sportives
 - intervention de l'éducateur territorial des activités physiques et sportives de la commune sur le temps périscolaire et scolaire.
 - instaurer des ateliers « sports » animés par des associations ou des animateurs.
 - promouvoir les associations notamment sportives, par le biais du Passeport Junior (dispositif de participation financière de la commune au coût d'une activité associative).
 - renforcer la continuité éducative sportive de 3 à 18 ans,
 - développer la citoyenneté par le sport comme activité support de l'apprentissage du respect de la règle.

Le cadre pédagogique, administratif et financier :

Signature d'une convention de partenariat entre l'association employeur de l'intervenant et la commune de Mornant. Le projet pédagogique de l'atelier est annexé à la convention.

La participation à un atelier de découvertes ne fait pas l'objet d'une facturation supplémentaire pour les familles.

Les principes de fonctionnement :

Pour les élémentaires

Les conditions d'accès sur le temps de pause méridienne :

- sur une base de volontariat des enfants.
- un engagement dans la durée, c'est-à-dire sur un cycle de 6/7 semaines consécutives minimum (vacances/vacances)
- les enfants qui ne mangent qu'occasionnellement à la restauration ne peuvent pas intégrer les ateliers. Ils seront accueillis en Temps Libre Animé
- durée de 50/60 minutes (11h35/12h30, 12h40/13h40)
- les ateliers se déroulent à proximité de l'école (salle des sports, ancienne caserne...)

Les conditions d'accès sur le temps d'accueil du soir :

- sur une base de volontariat des enfants
- les enfants ne pourront quitter le périscolaire qu'à partir de la fin de l'atelier à 17h30 (soit un forfait départ 17h45 ou 18h30)
- un engagement dans la durée, c'est-à-dire sur un cycle de 6/7 semaines consécutives minimum (vacances/vacances)
- durée de 60 minutes (16h30/17h30)
- les ateliers se déroulent à proximité de l'école (salle des sports, ancienne caserne...)

Pré-inscriptions possibles auprès du responsable de site par les parents, en lien avec les enfants, en fonction des disponibilités.

Pour les maternelles

Les conditions d'accès sur le temps de pause méridienne :

- sur une base de volontariat des enfants.
- les ateliers sont réservés aux Grandes Sections ainsi qu'aux Moyennes Sections qui mangent à 12h30.
- pas d'obligation d'engagement dans la durée pour l'enfant.
- les enfants qui mangent occasionnellement à la restauration peuvent intégrer les ateliers.
- durée de 60 minutes maximum.
- les ateliers se déroulent dans l'école (salle de motricité ou salle de sieste) ou à proximité immédiate (salle rez-de-chaussée ancienne caserne et ludothèque Planet'Jeux).

Les conditions d'accès sur le temps d'accueil du soir :

- sur une base de volontariat des enfants.
- ouvert à toutes les classes.
- les enfants pourront quitter le périscolaire à tout moment avec leurs familles.
- pas d'obligation d'engagement dans la durée pour l'enfant.
- durée de 60 minutes maximum (16h30/17h30).
- L'atelier se déroule dans l'école (salle de sieste).



ATELIERS DE DÉCOUVERTES DU PÉRISCOLAIRE PLANNING 2014-2015

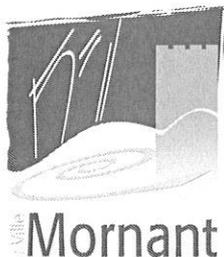
	LUNDI	MARDI	JEUDI	VENDREDI
11H30/12H30	Atelier sport <i>par le service municipal des sports</i>	Atelier éveil musical <i>avec l'association musicale de Mornant</i> Atelier bibliothèque <i>par la bibliothèque municipale</i> Atelier ludothèque <i>par le ludothèque PlanetJeux</i>	Atelier danse <i>par l'ACLAM</i> Atelier gospel kids <i>par l'association Crister'Art</i> Atelier sport <i>par le service municipal des sports</i>	Atelier ludothèque <i>par le ludothèque PlanetJeux</i> Atelier danse <i>par l'ACLAM</i>
12H40/13H40	Atelier sport <i>par le service municipal des sports</i>	Atelier éveil musical <i>par l'association musicale de Mornant</i> Atelier sport <i>par le service municipal des sports</i>	Atelier gospel kids <i>par l'association Crister'Art</i> Atelier sport <i>par le service municipal des sports</i> Atelier danse <i>par l'ACLAM</i>	Atelier sport <i>par le service municipal des sports</i> Atelier danse <i>par l'ACLAM</i>
16H30/17H30	Atelier arts plastiques <i>par l'association Amis des Arts</i> Atelier sport <i>par le service municipal des sports</i>	Atelier arts plastiques <i>par l'association Amis des Arts</i> Atelier théâtre <i>par l'ACLAM</i>	Atelier bibliothèque <i>par la bibliothèque municipale</i> Atelier sport <i>par le service municipal des sports</i>	Atelier initiation à l'espagnol <i>par Everschool</i>

PAUSE MÉRIDienne

SOIR

Ateliers de découverte pour le site maternel

Ateliers de découverte pour le site élémentaire



Fiche Accueil Périscolaire municipale Petit Prince Maternelle

Objectif(s) spécifique(s) de l'accueil :

- Favoriser l'épanouissement, l'autonomie, la responsabilisation et la socialisation de l'enfant.
- Etre à l'écoute du rythme et des besoins de chaque enfant.
- Permettre à l'enfant de découvrir et de s'ouvrir sur son environnement extérieur.
- Favoriser l'implication des parents dans la vie du service périscolaire.

1/ Evaluation quantitative

✓ Fréquentation détaillée pause méridienne

REMM	lundi	mardi	jeudi	vendredi
du 13 au 17/10/2014	78	88	102	74
du 14 au 18/10/2013	65	78	72	79
variation	+ 20%	+ 13%	+42%	-6%

3 agents d'animation + équipe d'ATSEM

Garderie 13h20/13h50	lundi	mardi	jeudi	vendredi
Grandes Sections	14	8	7	13
Moyennes Sections	23	22	19	23
Petites Sections	7	7	6	8
total	44	37	32	44

5 agents d'animation + équipe d'ATSEM

70% à 77% des enfants de l'école sont accueillis à 13h20

✓ Fréquentation détaillée par tranche horaire du soir

SOIR	lundi	mardi	jeudi	vendredi
16h15-16h45	3	5	6	5
16h15-17h45	20	21	22	12
16h15-18h30	16	20	19	12
total	39	46	47	29

3 / 4 agents d'animation avec départ échelonné

✓ Fréquentation détaillée mercredi

Site périscolaire maternel :

- Repas = 1 enfants
- Garderie jusqu'à 12h00 = 6 enfants
- Temps Libre jusqu'à 12h30 = 3 enfants

10 enfants

Site périscolaire élémentaire :

- Repas = 4 enfants
- Garderie jusqu'à 12h00 = 8 enfants
- Temps Libre jusqu'à 12h30 = 12 enfants

24 enfants

⇒ Taux d'encadrement conformes à la réglementation.

2/ Evaluation qualitative

✓ **L'équipe d'encadrement**

Coordonnée par une responsable de site titulaire du Brevet d'Etat, l'équipe se compose de :

- 6 ATSEM qualifiées CAP Petite Enfance,
- 4 agents d'animation (2 titulaire du BAFA, 1 agent cours de formation et 1 agent non qualifié BAFA),
- 5 intervenants d'ateliers.

✓ **Contenu sommaire de l'accueil (TLA, atelier, ...)**

Accueil pause méridienne :

Proposition des activités aux enfants par le biais du tableau d'animation sous forme de pictogrammes

- Ateliers (par les intervenants)
- Activités manuelles, sportives, bricolage, musicaux, jeux collectifs, lectures... par les animateurs
- Temps libres encadrés : détente, jeux libres, jeux de constructions, jeux d'imitations,...
- Projet BCD pour les petites sections

Accueil garderie 13h20-13h50 :

- Couchage des petites sections et des moyennes sections
- Temps calmes pour les grandes sections

Accueil du soir :

Proposition des activités aux enfants par le biais du tableau d'animation sous forme de pictogrammes

- Temps de goûter et de rassemblement.
- Proposition des ateliers (par les intervenants).
- Proposition des activités par les animateurs :
 - o Activités manuelles, sportives, bricolage, musicaux, jeux collectifs, lecture...
 - o Temps libre encadré : détente, jeux libres, jeux de constructions, jeux d'imitations,...
 - o Projet maison de retraite

✓ **Gestion des temps de transitions école/périscolaire et périscolaire/école**

- Le matin, les enfants sont accompagnés par 2 animateurs jusque dans les classes.
- A midi, le pointage des enfants qui mangent au restaurant d'enfants se fait dans les classes.
- Après le repas, les PS et MS sont couchés donc les ATSEM assurent le lien périscolaire/école. Les GS sont raccompagnés calmement dans les classes à 13h50 par les ATSEM et les animateurs.
- Le soir, le pointage des enfants se fait soit directement dans les classes, soit les enfants sont accompagnés auprès des animateurs par les ATSEM.

✓ **Comportement des enfants**

- Responsable de site disponible pour rencontrer les enfants et les familles en cas de comportement inadapté sur les temps périscolaires.
- Déclaration d'incident.
- Déclaration d'accident en cas de blessures corporelles ou de dégâts matériels.

✓ **Locaux**

- Salle périscolaire de l'école maternelle
- Salle de motricité de l'école maternelle
- Salle au rdc de la caserne (anciens vestiaires)
- Salle des sports de la grange Dodieu, ludothèque
- Clos Fournerau/Parc de la maison de retraite

3/ Modalités d'information des familles :

✓ **Lien périscolaire-familles**

- Tous les soirs, un agent et/ou le responsable de site est chargé d'accueillir la famille, prendre et/ou donner si nécessaire des informations, vérifier les personnes habilitées à récupérer l'enfant et pointer les départs.
- Par téléphone portable et mails.

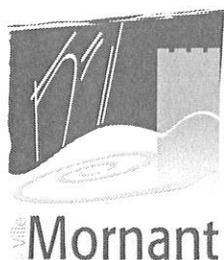
✓ **Affichage et informations disponibles**

- Planning d'animation par semaine affiché dans le couloir périscolaire.
- Trombinoscopes périscolaire et REMM à l'entrée de chaque école.
- Site Internet de la commune (PEDT, règlement intérieur, simulateur tarifs, trombinoscopes, menus...).
- Parution d'articles dans les publications municipales.
- Courriers d'information diffusés aux parents régulièrement (projet maison de retraite, sortie au Clos Fournerau ...).

✓ **Comité de Pilotage du PEDT**

- Recueille les retours des familles par l'intermédiaire des délégués de parents et de l'ensemble des partenaires.
- Donne les informations sur le déroulement et le contenu des accueils.
- Fait des propositions de réajustement.

Points forts	Points à améliorer
<i>Peu de turn-over des équipes depuis 2011 → repères pour les enfants et les familles dès le début d'année.</i>	<i>Adaptation des petites sections au REMM en début d'année</i>
<i>Prise en compte des rythmes et des besoins des enfants dans le projet pédagogique et les projets d'animation des agents.</i>	<i>Salles d'accueil pour le temps calme des GS → surtout en cas de mauvais temps pour favoriser les petits groupes.</i>
<i>Accueil des enfants à 13h20 pour la sieste = peu de changement pour les enfants et les familles.</i>	<i>Relations entre intervenants et animateurs (pas le temps de se voir et d'échanger sur les enfants et les activités).</i>
<i>Intervenants impliqués dans la mise en place des ateliers.</i>	<i>Seulement 5 enfants au repas le mercredi = mobilise 1 agent et un responsable de site.</i>



Fiche accueil Périscolaire municipal Petit Prince Elémentaire

Objectif(s) spécifique(s) de l'accueil :

- Respecter les rythmes physiologiques et biologiques de l'enfant.
- Permettre le choix des activités en fonction des temps d'accueils et des besoins de l'enfant.
- Rendre acteur et responsabiliser l'enfant dans la vie en groupe.
- Développer une ouverture sur toutes les ressources présentes dans son environnement.

1/ Evaluation quantitative :

✓ Fréquentation détaillée

MATIN	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi
Effectif enfants	35/40	45/50	30/35	45/50	40/45

(dont 8/10 enfants du Puits de la Forge, 8/10 enfants du petit prince maternelle)

REMM	lundi	mardi	jeudi	vendredi
Effectif enfants	195	205	200	195

(Encadrement par 10 agents d'animation + intervenants d'ateliers)

Garderie 13h20/13h45	lundi	mardi	jeudi	vendredi
Effectif enfants	29	20	24	27

(Encadrement par 17 agents d'animation)

SOIR	lundi	mardi	jeudi	vendredi
Etudes	42	32	36	11
Temps Libre Animé départ avant 16h45	14	13	14	11
Temps Libre Animé départ avant 17h45	23	34	32	20
Temps Libre Animé départ 18h30	16	15	13	23
total	95	95	97	65

(Encadrement par
- 5 agents d'animation
- 2 enseignants pour les études
- intervenants des ateliers

Départ échelonné des intervenants)

⇒ Taux d'encadrement conformes à la réglementation.

2/ Evaluation qualitative :

✓ L'encadrement

Coordonné par une responsable de site titulaire du Brevet d'Etat, l'encadrement est composé de :

- 9 agents d'animation dont 8 qualifiés BAFA et 1 en cours de formation.
- 10 intervenants d'ateliers.
- 4 enseignants de l'élémentaire et de la maternelle.

✓ Gestion des temps de transition école/périscolaire, périscolaire/école et extrascolaire

- Désignation de binômes d'agents d'animation fixes par classe.
- Identification dans la cour de lieux de pointages par classe.
- Appel dans les classes de CP pour le mois de septembre.
- Désignation d'un agent en charge des garderies sur le temps de la pause méridienne (entrées/sorties des enfants).
- Désignation d'un agent en charge de l'accueil familles matin, midi et soir (pointages des arrivées/départs, vérification des personnes autorisées à récupérer l'enfant, gestion des « départs seuls »...).

✓ Comportement des enfants

- Responsable de site disponible pour rencontrer les enfants et les familles en cas de comportement inadapté sur les temps périscolaires.
- Déclaration d'incident.
- Déclaration d'accident en cas de blessures corporelles ou de dégâts matériels.

✓ Locaux :

Dans l'école : salle polyvalente, salle 21, BCD, salle informatique (coté tables), sas d'entrée.

A l'extérieur de l'école : salle des sports de la grange Dodieu (sport co et spé gym), Clos Fournereau et ancienne caserne (salle du rdc, hall, salle des fifres...).

3 / Modalités d'information des familles

✓ Lien périscolaire-familles

Tous les soirs, un agent et/ou le responsable de site est chargé d'accueillir la famille, prendre et/ou donner si nécessaire des informations, vérifier les personnes habilitées à récupérer l'enfant et pointer le départ.

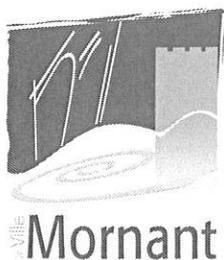
✓ Affichage et informations disponibles

- Planning d'animation par période affiché dans chaque école.
- Trombinoscopes périscolaire et REMM à l'entrée de chaque école.
- Site Internet de la commune (PEDT, règlement intérieur, simulateur tarifs, trombinoscopes, menus...).
- Parution d'articles dans les publications municipales.
- Courriers d'information diffusés aux parents régulièrement (projet maison de retraite, projet recyclage, fonctionnement...).

✓ Comité de Pilotage du PEDT

- Recueille les retours des familles par l'intermédiaire des délégués de parents et de l'ensemble des partenaires.
- Donne les informations sur le déroulement et le contenu des accueils.
- Fait des propositions de réajustement.

Points forts	Points à améliorer
Prise d'initiative par les agents d'animation.	Accueil des enfants de 13h20 à 13h45. Situation aggravée en cas d'intempéries.
Recherche de solutions par rapport aux conflits.	Créer du lien entre les agents d'animations et intervenants.
Intervenants impliqués dans l'organisation.	Temps de concertation autour du PEDT pour construire de la cohérence et partager les compétences intervenants/agents animation.
Prise de décision en équipe.	Mise en place d'un temps calme pour les enfants fatigués.
	Inscriptions aux ateliers de découvertes



Fiche Accueil Périscolaire municipal Puits de la Forge

Objectifs pédagogiques du site périscolaire du Puits de la Forge :

- *Développer l'imaginaire et la créativité de l'enfant en collectivité.*
- *Favoriser le rythme de l'enfant et son développement harmonieux.*
- *Sensibiliser l'enfant à la vie en collectivité et à la citoyenneté.*
- *Développer la communication avec les parents ainsi que le corps enseignant.*

1/ Evaluation quantitative

✓ **Fréquentation détaillée**

REMM	lundi	mardi	jeudi	vendredi
Effectif enfants	100/105	125/135	120/130	115/120

{ Encadrement par 8 agents
d'animation }

Compte tenu de la capacité de la salle F. Giroud (56 places assises par service soit 112 places), les CM2 effectuent un trajet vers les salles du REMM situées avenue de Verdun.

SOIR	lundi	mardi	jeudi	vendredi
Temps Libre Animé départ avant 16h45	10	10	12	15
Temps Libre Animé départ avant 17h45	25	35	28	25
Temps Libre Animé départ 18h30	10	15	15	5
Total en moyenne	45	60	55	45

{ Encadrement par 3 ou 4
agents d'animation }

Départ échelonné des agents
d'animation

⇒ Taux d'encadrement conformes à la réglementation.

2/ Evaluation qualitative

✓ Contenu sommaire de l'accueil

Projet d'animation

Chaque agent d'animation propose un projet d'animation spécifique : découverte du théâtre/improvisation, initiation à l'audiovisuel, créations manuelles thématiques, initiation et éveil à la danse, tournois sportifs... Les activités et décisions mises en place se placent dans le cadre du respect du rythme de l'enfant. Ainsi, les activités ne sont pas imposées, mais la découverte de différents univers par l'enfant est privilégiée. C'est pour cela qu'un large choix d'animation est proposé.

Temps libre Animé

Ce dernier se caractérise par une proposition de jeux par l'animateur qui sera le guide de l'activité, faire jouer l'enfant et se joindre au jeu seront ses objectifs principaux.

Temps libre Encadré

L'enfant occupe son temps en fonction de ses besoins. L'animateur est alors en surveillance active, il guidera le bon déroulement des jeux. Il favorisera alors « l'arbitrage ».

✓ L'encadrement

Coordonnée par un responsable de site titulaire du BAFD (Brevet d'Aptitude aux Fonctions de Direction), l'équipe se compose de 8 agents d'animation (3 titulaires du BAFA ou CAP Petite Enfance, 1 en cours de formation BAFA et 4 agents sans BAFA).

3/ Modalités d'information des familles

✓ Lien périscolaire-familles

Tous les soirs, un agent et/ou le responsable de site est chargé d'accueillir la famille, prendre et/ou donner si nécessaire des informations, vérifier les personnes habilitées à récupérer l'enfant et pointer le départ.

✓ Affichage et informations disponibles

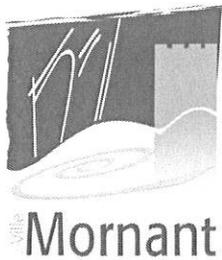
- Planning d'animation par période affiché dans chaque école (en cours).
- Trombinoscopes périscolaire et REMM à l'entrée de l'école.
- Site Internet de la commune (PEDT, règlement intérieur, simulateur tarifs, trombinoscopes, menus....).
- Parution d'articles dans les publications municipales.

✓ Comité de Pilotage du PEDT

- Recueille les retours des familles par l'intermédiaire des délégués de parents et de l'ensemble des partenaires.
- Donne les informations sur le déroulement et le contenu des accueils.
- Fait des propositions de réajustement.

Points forts	Points à améliorer
<i>Large panel d'activités</i>	<i>Locaux peu adaptés à l'accueil</i>
<i>Equipe solidaire</i>	<i>Taux de qualification BAFA (ou équivalent) : un courrier a été envoyé à la DDCS signalant cette difficulté.</i>
<i>Mixité, âge et parcours de l'équipe diversifiés</i>	<i>Taux d'encadrement sur le temps du soir les mardis et</i>

	<i>jeudis : réajustement fait à partir du 3/11/2014</i>
	<i>Taux de qualification BAFA : plan de formation en cours</i>



PEDT Mornant

Fiche Accueil

Extra scolaire « Loisirs en Pays Mornantais »

Objectif(s) spécifique(s) de l'accueil :

Accueil de loisirs d'enfants de 4 à 12 ans venant des communes alentours

1/ Evaluation quantitative

- ✓ Fréquentation détaillée matin/midi/soir → Total 50 enfants en moyenne par jour

Mercredi matin uniquement : 4 enfants en moyenne

Mercredi matin + après-midi : 10 enfants en moyenne

Mercredi après-midi (accueil sortie d'école) : 36 enfants en moyenne

- ✓ L'encadrement (nombre agents et taux d'encadrement moyen)

4 animateurs + 1 directeur

Manque 1 animateur

Nombre de projets d'animation

4 en moyenne par groupe d'âge et par période (de vacances à vacances)

- Projet initiation à la magie
- Projet création de jeux de rôles
- Projet « Ma famille » (mise en scène d'envie et de souvenir...)

2/ Evaluation qualitative

- ✓ Contenu sommaire de l'accueil

Un accueil est proposé aux familles dont les enfants sont scolarisés à l'école privée le matin : accueil à l'école du Puits de la Forge puis trajet en bus pour l'accueil de loisirs de Rontalon (9h-11h) puis retour sur Mornant (école maternelle).

Pour les enfants de l'école publique, ils sont récupérés à la sortie de l'école (dans la cour pour les élémentaires et dans les classes pour les maternelles) puis passent le repas et l'après-midi à l'accueil de loisirs (école maternelle).

- ✓ Agents (qualifications, implication sur les projets, turn-over...)

2 animateurs (BAFA) employés par LPM à temps plein ; 2 animateurs (1 CAP Petite Enfance ; 1 non diplômé) en CEE. Chaque animateur est garant d'un projet d'animation, pour ma part, je veille au bon déroulement de ces projets et de la gestion de la vie quotidienne durant les heures d'ouvertures de l'accueil de loisirs.

- ✓ Comportement des enfants (conflits, accidents, incidents, conditions de retour en classe le matin et en début d'après-midi, respect du rythme biologique...)

Comme précisé plus haut, les enfants de maternelles sont récupérés par un animateur et moi-même dans leur classe ce qui permet un rapide échange (au moins visuel) avec les institutrices.

Les enfants de l'élémentaire sont récupérés dans la cour d'école de la même façon que les enfants du périscolaire.

Après cette première période scolaire, avec les retours de mon équipe d'animation, je peux dire que nous trouvons les enfants un peu fatigués (accumulations des périodes d'école, de périscolaire et d'accueil de loisirs pour une grande partie). Ils ont une attention et une concentration moins efficaces pour certaines activités dirigées de l'après-midi (activités manuelles ou de réflexions...) et semblent avoir plus besoin de liberté et d'activités au choix ou moins « encadrées »...

✓ Locaux

Ecole Maternelle : salle du périscolaire + salle polyvalente + salle de sieste + sanitaires enfants + REMM pour le repas.

3/ Modalités d'information des familles

✓ Lien LPM /-familles

- Pour chaque Accueil (matin et soir), un animateur et/ou le directeur de l'AL est chargé d'accueillir la famille, prendre et/ou donner si nécessaire des informations, vérifier les personnes habilitées à récupérer l'enfant et pointer la présence de l'enfant (arrivée et départ).

✓ Affichage et informations disponibles :

- Planning d'animation par période affiché dans l'AL
- Trombinoscopes équipe d'animation affiché dans l'AL
- Toutes les informations nécessaires (sorties, tarifs, Règlement Intérieur, etc...) affichés dans l'AL
- Site Internet LPM (Projet Educatif, Projet Pédagogique, Règlement Intérieur, Fiches d'inscriptions ; grille tarifs, trombinoscopes, menus ; plannings d'activités....)
- Parution d'articles dans les publications municipales

✓ Comité de Pilotage du PEDT

- Recueille les retours des familles par l'intermédiaire des délégués de parents et de l'ensemble des partenaires.
- Donne les informations sur le déroulement et le contenu des accueils.
- Fait des propositions de réajustement.

<i>Points forts</i>	<i>Points à améliorer</i>
<i>Relationnel aux familles</i>	<i>Locaux pas adaptés à tous les enfants (sanitaires, salles...)</i>
<i>Contact avec le responsable mairie (affaires scolaires)</i>	<i>Difficile de personnaliser et de s'approprier les lieux (réalisations d'enfants)</i>
<i>Situation géographique adaptée aux familles</i>	<i>Manque d'animateurs</i>
<i>Réactivité des agents d'entretien de la mairie en cas de besoin</i>	